

**Question d'actualité de Mme Caroline Cassart, Députée, à
Madame Jacqueline Galant, Ministre de la Simplification
administrative sur la transversalité du choc de simplification
administrative en Wallonie**

Madame la Ministre, la simplification administrative a souvent fait débat au sein de ce Parlement et au sein de la commission. Il est vrai que c'est un dossier qui touche au quotidien les citoyens, les entreprises, les administrations et donc, en règle générale, il touche tout le monde au quotidien.

Le fait de vouloir avoir un dossier tout à fait spécifique par rapport à la simplification administrative était évidemment dans la DPR. Le fait que ce dossier avance est évidemment une bonne nouvelle, car il est attendu par bon nombre de personnes.

Quelle méthodologie a été employée ? Avez-vous consulté des PME et l'administration sur des cas concrets ? Comment avez-vous organisé les choses ?

Ce dossier est-il évolutif ? La simplification administrative, c'est au quotidien. Il y aura donc peut-être de nouveaux procédés à mettre en place dans le futur. Quel est le timing par rapport à toutes les initiatives communiquées la semaine passée ?

Y a-t-il une transversalité au sein du Gouvernement d'un point de vue administratif dans les différents secteurs, qu'il s'agisse de l'agriculture, des PME, de l'économie ou de l'emploi ? Comment avez-vous travaillé ?

Étant donné que nous avons des Gouvernements miroirs avec le Fédéral, des réunions sont-elles prévues avec le Gouvernement fédéral et y a-t-il des contacts ?

Lorsqu'on met des choses en place, il est intéressant de les évaluer après. Il faut laisser le temps aux mesures prises de voir le jour et être d'application, mais existe-t-il un processus d'évaluation par rapport à celles-ci ?

La réponse de la Ministre :

Madame la Députée, les deux Gouvernements de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Région wallonne ont adopté une stratégie commune pour un choc de simplification. C'est une opération inédite que deux Gouvernements, 10 ministres et les administrations se mobilisent pour présenter un choc de la simplification administrative.

Nous avons beaucoup concerté et rencontré. Comme vous le dites, c'est une matière tout à fait transversale. J'en profite pour remercier une nouvelle fois l'ensemble de mes collègues parce que c'est le travail de tout un gouvernement et de tous les ministres.

Nous allons commencer le concret parce que nous avons établi la méthodologie et que nous avons des propositions concrètes suite à toutes ces rencontres.

Chaque ministre fonctionnel reste titulaire et responsable de son département et de la mise en œuvre de toutes ces simplifications. J'en suis un peu la courroie de transmission, celle qui organise les opérations et qui continue à suivre ce dossier de manière très concrète.

Je voudrais souligner l'investissement et la mobilisation de chaque cabinet et de toutes les administrations, où l'on sent cette envie commune de faire enfin avancer les choses et qu'il y ait du concret par rapport à la simplification administrative.

Des contacts ont été pris avec le Fédéral, où je vais rencontrer chaque ministre – et pas uniquement la ministre Matz – parce que l'on doit avancer en même temps, que ce soit au niveau fédéral, au niveau de la Région wallonne et au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il y a cette volonté et cette mobilisation communes de l'ensemble des Gouvernements.